

Point d'info sur les sujets immobiliers à la DRFIP31

Compte rendu de la réunion OS-Direction du 11/01/2024

Ce jeudi 11 janvier 2024 s'est tenue une réunion d'information entre les OS et la Direction locale.

Solidaires Finances Publiques 31 a rappelé son positionnement sur ces dossiers : transparence nécessaire envers les agent-e-s dans le cadre d'une discussion collective sur les besoins, points réguliers dans les instances et en particulier dans la Formation Spécialisée.

A ce stade nous en sommes, hélas, toujours à une absence de visibilité réelle, tant sur les calendriers que pour une véritable association des agent-e-s. Nous revendiquons dès lors une présentation lors de la Formation Spécialisée du 26 janvier 2024, avec un véritable calendrier prévisionnel et des modalités de présentation à tous les services concernés par des travaux ou déménagements.

Suite à cette réunion voici quelques informations que nous pouvons vous donner sur différents sites de la DRFiP 31 :

- **Future Cité administrative :** la localisation des services envisagée concerne : SIP Cité, SIE Cité, Forpro (création de salles) et TTA-CAS. Concernant le calendrier la cible est à fin 2024 mais courant 2025 pour la TTA-CAS. Nous avons rappelé l'impératif d'un réel dialogue avec les personnels alors que les analyses préparatoires avec discussion sur les plans présentés se résument au seul avis du chef de service, sans concertation avec les agents.



La question centrale de l'accueil est, à ce stade, sans visibilité et il nous est présenté « *une réflexion en cours* », en particulier sur la problématique Amendes (accueil dédié ou pas, rôle des agent-e-s du SIP, impact de l'arrêt éventuel d'un accueil Place Occitane).

Nous avons de nouveau souligné notre refus de tout « ensardinement » et la nécessité absolue de prise en compte des réalités de travail et des besoins de chaque mission.

Avec le jeu des chaises musicales et des services qui seront positionnés ou non sur la nouvelle cité administrative (et le déménagement des autres administrations dans l'année 2024) la question se pose de savoir s'il y aura suffisamment de rationnaires à la cantine de la nouvelle cité administrative, actuellement BD Armand Duportal, il faut compter entre 700 et 800 repas par jour. La projection de la préfecture est une fréquentation de 500 repas/jour (30 % de l'effectif de la nouvelle cité).

- **Place Occitane :** ce sera le site impacté rapidement avec l'arrivée du CGF Dreal (05/2024), et un impact sur des « bougés de services » importants. Nous avons de nouveau souligné l'absence de dialogue dans plusieurs services et l'importance d'une visibilité opérationnelle en ce qui concerne les liaisons métiers ainsi que les conditions de travail.

Ce dossier est d'autant plus sensible qu'à l'avenir il est envisagé plusieurs « arrivées nouvelles » (créations de nouveaux CGF bloc 1, évolution des effectifs de la DISI) et cela impactera l'évolution des localisations de services.

La Direction nous informe d'une réflexion est en cours sur les modalités d'accueil (restriction, fermeture ?) par le SGC mais nous n'avons aucune information sur les débats posés.



- **Balma** : concentration du SIP sur le 2ème étage, SGC au 1^{er} avec le SIE, PNAC sur plusieurs étages, intégration ATSCAF, mutuelles et équipe de L' ISST avec concentration sur un seul bâtiment (Date inconnue...). Une option sécuritaire consisterait à cloisonner l'escalier central) *Solidaires Finances Publiques 31* suggère d'attendre Juin 2024 pour les travaux envisagés dans la mesure où ce site est également dédié à l'accueil téléphonique pendant la campagne IR. Ce site

concentre du coup le risque majeur « d'ensardinement » que nous soulignons, avec une absence de transparence vis-à-vis des agent-e-s, mais aussi la réflexion nécessaire sur l'accueil du site. Nous veillerons à obtenir un planning prévisionnel dès que la DRFiP 31 aura vu l'architecte.

- **Ranguel** : après les expressions faites par divers services de la sphère du Contrôle Fiscal, nous avons relayé de nouveau les enjeux et les besoins des services (box, accessibilité, sécurité) mais aussi l'importance de présentation et de dialogue avec les équipes des divers services.

La création de 2 bureaux d'accueil au 1^{er} étage (sur l'espace du SIE) pour les services de vérification dans le cadre de la note de 2023 relative à la protection des agents chargés de la mission de contrôle fiscal fait débat. Pourquoi faire monter les contribuables au 1^{er} étage alors que tout le RDC de Ranguel est consacré à l'accueil et peut encore être amélioré si besoin pour ces services, d'autant plus que les bureaux prévus au 1^{er} étage sont petits (10 et 13 m²) et ne disposent pas de fenêtre, ce qui pourrait mettre en danger les vérificateurs ?!

La mise en place d'une volonté de sécuriser nos bâtiments en interdisant la circulation libre des contribuables, qui est louable. Nous avons mis la direction face à ses contradictions en voulant ouvrir cet accueil au 1^{er} étage. Sa réponse fût « *c'est une exception* »

De plus, se greffe sur ce site une problématique cantine : En effet, des travaux majeurs au niveau du circuit d'extraction d'air sont obligatoires pour une raison de sécurité soulignée dans un rapport datant de l'été 2022 et ce caractère urgent ne permet pas de repousser ce chantier à l'été afin de le faire coïncider avec les congés de la cantine ainsi qu'avec ceux de la majeure partie des agents.

Une solution de restauration à quelques mètres du CFP est en cours d'élaboration (CEMES) ou livraison de plats froids préparés par le prestataire de Ranguel et à faire réchauffer.

- **Rue des lois** : l'arrivée du CBR est annoncée pour fin janvier. Le pôle STAR monte au 4^o étage (locaux partiellement réaménagés)
- **Mirail** : la réflexion n'est pas aboutie à ce stade et le dossier est prévu plus tard (2025) . Nous rappelons la nécessité d'associer réellement les divers services du site.
- **Saint-Gaudens** : le calendrier sera décalé en juin 2024. Au vu, d'une part des échanges difficiles entre les services et, d'autre part, des surcoûts par rapport aux chiffrages des devis initiaux. Les arbitrages définitifs doivent être actés rapidement au vu des pistes initiales.
- **Muret** : toujours un sentiment de « gabegie » à faire et refaire : réflexions en cours entre SIE et CDIF mais aussi sur des enjeux phoniques, salle de réunion, accueil,... Ce sujet sera de nouveau abordé lors de la tenue de la Formation spécialisée le 26/01 prochain. Ce site montre l'absence de dialogue entre l'immobilier et les divisions métiers (SIP de demain et impact sur l'accueil).



A *Solidaires Finances Publiques 31* nous renouvelons sur ces dossiers nos revendications constantes : mise en débat des besoins avec les équipes, clarté sur les calendriers, présentation et information régulière dans les instances. Nous passons beaucoup de temps au travail et les conditions d'exercice de celui-ci sont un sujet majeur !